

## CONTEXTE DU STAGE

L'établissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez (EPAB) est un syndicat mixte qui regroupe les EPCI du territoire du SAGE de la baie de Douarnenez, dans le Finistère. L'EPAB assure la mise en œuvre du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) de la baie de Douarnenez, validé le 21 décembre 2017 par arrêté préfectoral.

L'EPAB porte également depuis 8 ans une politique en faveur du bocage dans le cadre du programme Breizh bocage, ainsi qu'une action en faveur de la restauration des zones humides dans le cadre du Plan Gouvernemental de lutte contre les algues vertes.

L'action de restauration des zones humides se poursuivra en 2020 et s'articulera autour de :

- la mise en œuvre de nouveaux chantiers de restauration (concertation, élaboration des projets et réalisation des chantiers),
- la synthèse des suivis des travaux engagés depuis 2015, leur valorisation et la sensibilisation de divers publics sur les enjeux de préservation et de restauration des zones humides
- la réflexion sur l'élaboration de projet de plan de gestion sur les terrains acquis par l'EPAB et où les zones humides ont été restaurées.

Le programme Breizh-Bocage arrive à son terme fin 2020. Dans ce cadre, l'EPAB souhaite réaliser le bilan de sa stratégie bocagère et préparer l'après 2020.

## MISSIONS PRINCIPALES DU STAGE

Le (la) stagiaire interviendra sur les deux thématiques « bocage » et « zones humides » en accompagnement de la technicienne bocage et du technicien milieux aquatiques. Les missions viseront à :

Pour le bocage :

- Recenser sur le terrain et cartographier sous SIG l'inventaire du bocage, afin d'actualiser une enquête sur l'évolution du bocage sur le territoire du SAGE de la baie de Douarnenez.
- Réaliser un état des lieux des plantations de haies bocagères créées dans le cadre du programme Breizh bocage (constat de la reprise sur le terrain, appropriation et entretien, questionnaire auprès des agriculteurs, réaliser des bilans et cartographies,...)
- Participer à l'évaluation de la stratégie bocagère de l'EPAB qui arrive à terme en 2020 et formuler des propositions pour l'après 2020.

Pour les zones humides :

- Participer à la réalisation des suivis des travaux engagés sur les zones humides depuis 2015 et valoriser les résultats par la rédaction de supports synthétiques de communication,
- Contribuer à l'élaboration de nouveaux projets de restauration de zones humides (relevés de terrain, topographie, conception des travaux de restauration, concertation des riverains, etc.),
- Participer à la mise en œuvre des travaux de réhabilitation de zones humides qui seront menés en 2020 : participer à des chantiers de débroussaillage et d'élagage en régie et suivre des chantiers de terrassement réalisés par des entreprises prestataires,
- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre d'animation et d'actions de sensibilisation sur les fonctions des zones humides, les services qu'elles rendent et l'importance de les préserver ou de les restaurer.

Concernant la répartition du temps de travail pour les deux thématiques, elle sera de 3 mois à temps plein pour chaque mission.

## PROFIL RECHERCHE DU STAGIAIRE

---

Master II – Environnement/aménagement ou école d'ingénieurs  
Connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques et des bassins versants  
Autonomie, esprit d'initiative et de synthèse  
Bonnes capacités rédactionnelles  
Goût pour l'animation et le travail sur le terrain  
Goût pour la communication  
Maîtrise des outils SIG et de bureautique  
Permis B

## CONDITIONS DU STAGE

---

Stage conventionné de 6 mois  
Véhicule de service pour les déplacements  
Poste basé à Kerlaz  
Gratification de stage selon législation en vigueur, 35h00 à temps complet  
Préciser dans le courrier les dates précises du stage

## CONTACT

---

Julie LE POLLÈS, technicienne bocage à l'EPAB – téléphone : 02.29.40.41.26  
Olivier ROBIN, technicien milieux aquatiques à l'EPAB – téléphone : 02.29.40.41.25

## DEPOT DES CANDIDATURES DU STAGE

---

Candidatures à déposer par courrier ou par mail avant le 28 février 2020 à l'adresse suivante :

Monsieur Le Président de l'EPAB  
Le Pavillon – La Clarté  
29100 KERLAZ  
A l'attention de Julie Le Pollès  
Adresse électronique : bocage@epab.fr